



**Aux organisations
de la CGT**

N°4

Jun 2024

**Scrutin électronique
du 25 novembre
au 9 décembre 2024**



édito

Spectacle : des particularités à prendre en compte

La Fédération CGT du spectacle réunit les syndicats du spectacle vivant, du spectacle enregistré, des arts visuels et de l'action culturelle. Les secteurs sont variés et les métiers le sont tout autant, avec des professions artistiques, techniques, administratives voire éducatives.

Les professionnel·les représenté·es sont en partie permanent·es et d'autres intermittent·es.

Parmi ces dernier·es, beaucoup ne peuvent pas voter lors des élections dans les très petites entreprises (TPE) car le gouvernement a choisi de maintenir un critère discriminant, contre l'avis des syndicats. Seules les personnes ayant travaillé dans une TPE en décembre 2023 pourront voter du 25 novembre au 9 décembre 2024. L'extension de cette période à six mois est indispensable afin que les intermittent·es puissent s'exprimer par le vote lors des élections.

Beaucoup de salarié·es de nos secteurs travaillent dans des très petites entreprises, et la représentativité de la CGT est donc particulièrement liée aux résultats de ce scrutin.

L'inexistence d'instances représentatives du personnel dans la majorité des entreprises qui embauchent des intermittent·es et l'impossibilité pour la plupart de voter ou d'être candidat·e lors des élections professionnelles constituent un réel manque pour la protection des salarié·es.

Chaque voix compte d'autant plus dans le spectacle !

Salomé Gadafi,
Secrétaire générale adjointe
de la CGT spectacle

BULLETIN TPE DE CAMPAGNE

UNE CAMPAGNE SOUS LE SIGNE DU DÉPLOIEMENT

Les élections TPE sont une occasion inestimable de renforcer la CGT – ce qui est un enjeu crucial dans la période.

Les élections professionnelles dans les très petites entreprises (TPE), prévues du 25 novembre au 9 décembre 2024, représentent un rendez-vous important pour toute la CGT. Avec un taux de participation en déclin, la mobilisation des 5 millions de travailleur·ses est un défi pour renforcer la représentativité syndicale et améliorer les conditions de travail de salarié·es de ces petites entreprises. Pour y parvenir, la confédération aborde cette échéance électorale comme une campagne de déploiement et d'implantation.

Ces élections ont lieu dans moins de six mois. Près de 5 millions de travailleur·ses participeront pour la quatrième fois depuis 2012 à cette élection pour choisir le syndicat qui les représentera. Mais le taux de participation ne cesse de diminuer, atteignant seulement 5,44 % en 2021. Lors du dernier scrutin, la CGT était arrivée en tête du scrutin avec 67 634 voix, soit 26,31 % des suffrages, devant la CFDT qui avait recueilli 42 309 voix (16,46 %).

Chaque voix compte triple

Depuis 2012, le taux de participation a chuté de 50 %, un déclin qui s'opère dans l'indifférence. 5 millions de salarié·es, c'est 20 % du salariat du privé, c'est équivalent au nombre de travailleur·ses de la fonction publique. Les résultats de ces élections sont donc essentiels pour les prud'hommes, la représentativité de branche et l'interprofessionnel.

Lors de la journée de lancement de la campagne, le 20 mars dernier, un camarade de l'Hérault a souligné que cette élection était une première marche vers la reconquête de la place de première organisation syndicale.

Ces élections représentent une opportunité de déploiement massif, une chance de renforcer la présence syndicale. Le succès de cette campagne repose donc sur la capacité de la CGT à rester première organisation syndicale dans les entreprises de moins de 11 salarié·es.

Plus de droits pour les salarié·es des TPE

Si le score de la CGT à cette échéance électorale est de première importance pour la représentativité, il engage aussi l'organisation à défendre les droits de ses travailleur·ses et à en conquérir de nouveaux. Salaires, formations, temps de travail, santé et sécurité au travail... les salarié·es des TPE sont des salarié·es comme les autres, mais la petite taille de ces entreprises les enferme souvent dans une relation très individualisée avec leur employeur·se. Cela fragilise et limite leur capacité d'intervention pour faire valoir leurs droits. D'autant qu'ils et elles ne bénéficient pas de garanties collectives de niveau égal aux salarié·es des entreprises de taille supérieure. Comment accepter que la taille de l'entreprise fasse d'eux des salarié·es de seconde zone ? Que se passerait-il si les seuils sociaux étaient modifiés et cette situation étendue ? ►

► **Organiser l'ensemble du salariat**

Si les derniers congrès de la CGT ont acté la décision de consolider une activité pérenne en direction des TPE, certaines résolutions sont difficiles à mettre en œuvre, ne serait-ce que par manque d'outils. Le recensement détaillé des syndiqué-es TPE et les propositions de vie syndicale ne sont pas toujours possibles dans les structures censées les accueillir. Ces élections professionnelles soulignent le défi plus large de vouloir organiser les salarié-es quel que soit leur statut ou leur employeur.

Plan d'action

Chaque organisation professionnelle et territoriale se prépare actuellement. Les plans de travail sont bouclés ou en cours d'élaboration. Pour aider à la construction de plans de travail, la Confédération a mis en place différents outils (dont l'un permet de croiser conventions collectives, métiers et territoires pour affiner le ciblage). Dès cet été, certaines organisations partiront à la rencontre des travailleur-ses saisonnier-es avec du matériel spécifique. C'est à partir de la rentrée que la campagne va s'engager avec un sprint final avant l'hiver. Les initiatives avec les candidat-es CGT vont se multiplier avec, si besoin, le soutien de l'équipe de campagne confédérale pour accompagner



les organisations dans leur construction de ces temps de déploiement.

Notre atout : le réseau CGT

L'ambition est non seulement d'aller à la rencontre des salarié-es des petites entreprises, mais de pérenniser les contacts grâce à des outils de communication centrés sur la collecte de contacts.

Dans un premier temps, ils proposent aux salarié-es de rester en contact avec la CGT et de recevoir une quarantaine

de fiches sur leurs droits. Dans un second temps, c'est aussi le moyen d'aborder des problématiques spécifiques, de leur proposer de participer à des enquêtes et des initiatives et pourquoi pas, de rejoindre la CGT. Enfin, cette démarche permettra de s'adresser directement à chacun-e à la veille du scrutin afin de favoriser la participation.

Cette démarche militante peut être collective, mais aussi individuelle. Chaque militant-e peut aller chercher des contacts dans son entourage en leur proposant de s'inscrire à la plateforme contact.cgt.fr en 3 clics. Si chaque militant-e convaincu-e va chercher un contact ou une voix, cela peut démultiplier le score de la CGT !

Une opportunité pour renforcer la CGT

Ces élections professionnelles représentent donc un défi majeur et une opportunité pour la CGT. Parce que chaque voix compte et que le résultat participe de la dynamique de la CGT, tou-ttes les militant-es sont appelé-es à mobiliser autour d'elles et eux. La CGT peut sortir renforcée de ce scrutin, ce qui contribuera à améliorer le rapport de force en faveur de tou-ttes les salarié-es du pays.

**Article à retrouver dans le journal
Le Peuple de juin 2024**

SOMMAIRE

Une campagne sous le signe du déploiement.....	1
La Rochelle : à la rencontre d'apprenti-es éloigné-es des syndicats	3
Paris Saint-Lazare : des pépites et des tracts	3
Lyon : déploiements, échanges avec les candidat-es, conférence de presse.....	4
Dates de la campagne.....	5

La campagne TPE s'est prolongée à Lyon.....	5
Sophie Binet à Cannes pour la quinzaine de déploiement	7
La CGT aux côtés des salarié-es du spectacle.....	8
Les visages de la campagne	9
À la rencontre des travailleur-ses saisonnier-es.....	10
Les outils de communication.....	10
Contact.cgt.fr.....	11

LA ROCHELLE : À LA RENCONTRE D'APPRENTI·ES ÉLOIGNÉ·ES DES SYNDICATS

L'UD de Charente-Maritime et l'UL de La Rochelle ont organisé le 16 mai un déploiement devant un centre de formation et d'apprentissage (CFA). Une opération qui sera suivie d'autres initiatives, notamment lors du festival des Francofolies à destination des saisonnier-es.



de Lagord sur l'existence d'élections dans les TPE est à peu près inexistant. « On a martelé qu'on reviendrait en septembre, car certain-es poursuivront leurs études l'année prochaine, en CAP, BEP par exemple. »

Francfolies : un temps fort pour la caravane des saisonnier-es

Yvonne Gaborit tire « un bilan positif » de l'opération. Tout d'abord parce qu'elle a permis d'aller à la rencontre de « jeunes qui ne connaissent pas les syndicats ». Les militant-es les ont incité-es à pousser les portes de l'UD de Charente-Maritime et de l'UL de La Rochelle, installées dans un bâtiment commun à cinq minutes de leur

CFA. « Il n'est pas rare que des apprenti-es viennent nous voir, surtout en boulangerie, quand elles et ils rencontrent un souci lié au droit du travail », confie la secrétaire générale de l'UD. « Bilan positif », également, parce qu'au sein de l'UD, « cela a donné une impulsion aux camarades, qui se sont dit : "On peut le faire." » Quelques jours plus tard, ce sont d'ailleurs les apprenti-es du CFA de Saintes qui devaient recevoir la visite de la CGT. Cet été, la caravane CGT des saisonnier-es prendra une teinte « TPE », avec notamment un temps fort le 12 juillet à La Rochelle dans le village du festival des Francofolies. En septembre, des distributions de tracts pour l'élection TPE seront organisées, « avec un ciblage de certaines professions, comme celles du commerce », précise Yvonne Gaborit.

Temps de travail, visite médicale, rupture du contrat, droit aux congés, rémunération, protection sociale... Les apprenti-es du centre de formation et d'apprentissage (CFA) de Lagord qui ont croisé les militant-es de la CGT, venu-es à leur rencontre le 16 mai à la pause du midi, ont désormais sous la main un guide qui détaille leurs droits, édité par la Confédération. Le CFA, situé dans l'agglomération de la Rochelle, accueille 700 élèves réparti-es dans de nombreuses filières : coiffure, commerces alimentaires, bâtiment, hôtellerie-restauration, mécanique... Deux cents tracts sur les élections dans les TPE ont été distribués à cette occasion par des militant-es de l'UD de Charente-Maritime et de l'UL de La Rochelle, avec drapeaux et chasubles aux couleurs de la CGT. « Certain-es étaient un peu réticent-es ou surpris-es de nous voir, car elles et ils n'ont pas l'habitude de rencontrer les syndicats. D'autres étaient angoissé-es car en pleine période d'examen... On a bien précisé qu'on n'avait rien à vendre. Elles et ils n'ont pas baissé la tête et elles et ils ont glissé le guide dans leur sac à dos », témoigne Yvonne Gaborit, secrétaire générale de l'UD. Sans surprise, le niveau d'information des apprenti-es

PARIS SAINT-LAZARE : DES PÉPITES ET DES TRACTS

Le déploiement du 23 mai sur le parvis de la gare Saint-Lazare s'est tenu à l'issue d'une formation de trois jours, à l'UD, sur le dispositif « porteur-ses de parole ». Sophie Binet a insisté sur l'absence des salarié-es des TPE dans le débat public.

« Avec 600 euros par mois, je dois choisir entre me loger et manger. Farida, 63 ans. » « Je fais des ménages, je gagne 1100 euros par mois. Je n'ai pas de logement, j'ai deux garçons et une fille. Facika, 40 ans. » « Si je n'avais pas mes parents, je ne pourrais pas vivre à Paris : je suis architecte, je gagne 1700 euros par mois ! Alan, 31 ans. » « L'argent, il va chez les riches. Henri, 73 ans. » Accrochées sur une corde avec des pinces à linge, les pancartes colorées constituent les « pépites » de l'opération « porteur-ses de parole »,

recueillies à l'issue d'une formation de trois jours organisée par l'UD de Paris. Des verbatims récoltés auprès d'une cinquantaine de personnes, place de la République, en réponse à la question : « Êtes-vous bien payé-e ? » Ce 23 mai à la pause du midi, les pépites sont affichées sur le parvis de la gare Saint-Lazare, à l'occasion du déploiement organisé par l'UD, auquel participent plus d'une trentaine de militant-es, accompagnés par leur secrétaire générale confédérale, Sophie Binet.

« Cinq millions de personnes dont on ne parle jamais »

Avant la distribution de tracts et les visites en petits groupes dans les commerces de

la gare et des alentours, cette dernière résume au micro les enjeux des élections



► dans les TPE : « Ce sont cinq millions de personnes dont on ne parle jamais, jamais. Pourtant, on en connaît tou·tes : concierges, coiffeuses et coiffeurs, garagistes, assistant·es maternel·les, aides à domicile, salarié·es du secteur associatif... Ces élections sont très importantes pour leurs droits. » « En Île-de-France, on compte un million de salarié·es de TPE. Elles et ils ont peu accès à leurs droits et sont pourtant essentiel·les à la vie économique », poursuit Nicolas Bouchouicha, secrétaire de l'UD à la Vie syndicale. Comme les autres, Sophie Binet part avec un paquet de tracts sous le bras, direction la galerie marchande de la gare : une parfumerie, une cordonnerie, une boutique de bijoux fantaisie... « C'est au niveau de la branche que se défendent vos droits, c'est important de voter », explique la secrétaire générale à l'em-

ployé d'un stand de gaufres franchisé, qui prend le tract qui lui est tendu, assurant : « Pour l'instant, il n'y a rien à signaler, tout se passe bien. » « Vous passez souvent à la télé », glisse avec un sourire un pharmacien.

L'opération est également l'occasion, pour les militant·es CGT, de s'interroger sur la meilleure manière de récupérer les coordonnées des personnes rencontrées. Car, bien entendu, le but est que cette collecte serve à maintenir le contact.

LYON : DÉPLOIEMENTS, ÉCHANGES AVEC LES CANDIDAT·ES, CONFÉRENCE DE PRESSE...

Le 24 mai, l'UD du Rhône a multiplié les initiatives, en présence de Sophie Binet. Une soixantaine de militant·es, du Rhône et des départements voisins, ont pris part à cette journée, riche d'enseignements pour la suite de la campagne.



pour recontacter par la suite les salarié·es et leur envoyer la propagande électorale CGT. L'échange qui a suivi à la Bourse du travail a réuni six candidat·es : une opticienne, une assistante maternelle, un salarié de bureau d'études par ailleurs conseiller Prud'hommes...

« Accueillir les salarié·es des TPE »

« L'élection ne concerne pas que nos camarades qui travaillent en TPE. Mener cette campagne constitue déjà une lutte en soi, mais il y a aussi l'enjeu d'accueillir ces salarié·es [des TPE] chez nous », souligne Ludovic Rioux, secrétaire à la Vie syndicale à l'UD. Quant à la conférence de presse, elle a été couverte par deux journalistes, du Progrès, le quotidien régional local, et de l'agence de presse spécialisée AEF Info. Lors de cette journée, Sophie Binet a également assisté à une assemblée générale de la CGT Spectacle, devant le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne. Car le 24 mai était par ailleurs une journée de mobilisation CGT contre le nouveau dur-

cissement annoncé de l'indemnisation du chômage. La mobilisation lyonnaise du 24 mai a été prolongée le lendemain par une assemblée générale qui a réuni une centaine d'assistant·es maternel·les. « Nous comptons faire de l'élection TPE un motif d'organisation, car nous n'avons pas de syndicat d'assistant·es maternel·les pour le Rhône [à la différence du Puy-de-Dôme, par exemple] », confie Ludovic Rioux.

Carte interactive et « ciblage par métiers »

Le secrétaire à la Vie syndicale de l'UD tire plusieurs enseignements de ces initiatives. Tout d'abord, il espère que ce succès permettra de relancer le collectif départemental TPE, créé en mars. Ensuite, il estime qu'« il faut approfondir la formation des militant·es concernant la prise de contacts » lors de ce type de déploiement, même si le public visé n'est pas celui de son entreprise ou de sa branche. Enfin, que les outils de campagne mis à disposition par la Confédération sont précieux, en particulier la carte interactive, qui permet de déterminer « des ciblages par métiers ».

Deux points fixes – l'un organisé par les UL des III^e et VI^e arrondissements, l'autre par celles des VII^e et VIII^e arrondissements –, des visites par petits groupes dans des commerces, pharmacies et sociétés d'études, une rencontre avec des candidat·es de la liste régionale, une conférence de presse... L'initiative organisée le 24 mai à Lyon par l'UD CGT du Rhône, à laquelle Sophie Binet a participé, a impliqué une soixantaine de militant·es, dont une quinzaine venu·es de départements frontaliers. Outre la distribution de tracts sur l'élection TPE, un des objectifs principaux du jour était de collecter des coordonnées,

LA CAMPAGNE TPE S'EST PROLONGÉE À LYON



Après la visite de Sophie Binet à Lyon le 24 mai dernier, l'UD CGT 69 et la Fédération du commerce et des services ont invité les assistantes maternelles à une réunion d'information le lendemain. 125 professionnelles ont répondu à cette invitation et c'est dans une salle comble que leur a été présenté le travail réalisé par notre organisation pour améliorer leurs droits et leur convention collective. Les débats ont été très riches et de nombreux sujets abordés. Les problèmes rencontrés avec les services de la PMI dont les exigences sont par-

fois abusives, les difficultés pour effectuer des calculs de congés payés ou de mensualisation quand la plupart des parents employeurs ne savent pas faire, les difficultés à faire face à l'isolement lorsqu'on exerce son travail au sein de son propre domicile ont permis à Stéphane Fustec d'expliquer les avantages d'être syndiqué-e à la CGT. Le travail mené au sein de cette branche professionnelle permet aux assistantes maternelles syndiquées de bénéficier de contrats de travail et divers autres outils qui facilitent leur quotidien. Au-delà de l'actualité, la question de l'élection TPE a également été abordée. Dans le

secteur de l'emploi à domicile, ce scrutin a d'autant plus d'importance qu'il fixe à lui seul la représentativité dans la branche. Première organisation représentative avec plus de 25 % des suffrages exprimés lors des dernières élections, l'action de la CGT a été déterminante pour obtenir de nouveaux droits individuels et collectifs.

De nombreuses avancées obtenues par la CGT

La CGT a obtenu la mise en place d'activités sociales et culturelles grâce à une cotisation patronale mutualisée et la création de 13 commissions paritaires territoriales qui permettent d'informer les salarié-es et leurs employeur-ses sur les dispositions conventionnelles, d'animer des sorties culturelles collectives et de contribuer à mettre en œuvre le dispositif « santé au travail » qui sera efficient dès le 1^{er} janvier 2025. Après le succès de cette réunion d'information où plusieurs adhésions ont été réalisées, de nouvelles initiatives en direction des salarié-es de l'emploi à domicile vont être organisées tout au long de notre campagne électorale. Après Lyon, rendez-vous est pris à Paris le 15 juin où Sophie Binet rencontrera des assistantes maternelles, des gardes d'enfants, des assistantes de vie et des concierges et employé-es d'immeuble à l'occasion de la Kermesse des métiers du lien organisée par la Fédération commerce et services.

DATES DE LA CAMPAGNE

DGT – Recours gracieux pour la liste électorale du 7 septembre au 17 octobre

CGT – 17 septembre réunion visio des candidats CGT avec Sophie Binet en fin de journée

DGT – 18 septembre : publication de la liste électorale.

DGT – 25 novembre au 9 décembre 2024 : scrutin électronique.

SOPHIE BINET À CANNES POUR LA QUINZAINE DE DÉPLOIEMENT

La 77^e édition du festival de Cannes s'est déroulée du 14 au 25 mai. Sophie Binet était présente pour quelques journées bien remplies, non pas pour arpenter le tapis rouge et monter les marches mais pour aller à la rencontre des travailleur-ses.

À la rencontre des salarié-es cannois-es

La campagne CGT pour les élections dans les très petites entreprises (TPE) débutait la semaine du 13 mai, en direction des CFA, et Sophie Binet était avec les camarades de l'UD 06, de l'UL de Cannes et de la Fédération du spectacle pour un tractage matinal devant l'école hôtelière de Cannes, la Bocca. Noé Ouertani, le plus jeune candidat CPRI pour les élections TPE de 2024, qui travaille dans la restauration à Saint-Laurent-du-Var, participait à l'initiative.

La journée s'est poursuivie dans ce quartier populaire de Cannes, avec la rencontre des factrices et du personnel du bureau de poste de la Bocca. Après deux jours de grève, les travailleur-ses mobilisé-es ont obtenu l'embauche en CDI d'un contractuel et d'un renfort en attendant le ou la futur-e responsable ainsi que le respect des règles organisationnelles dans le cadre d'une fusion qui menaçait drastiquement leurs moyens. Changement de décor pour la fin de matinée avec une prise de parole à l'occasion de la signature par les partenaires sociaux du spectacle enregistré, syndicats SPIAC et SFA pour la CGT, d'un avenant à la convention collective du cinéma, sur le stand du Syndicat des producteurs indépendants, avec la croisette et la mer pour toile de fonds. Sophie Binet y rappelle que « MeToo » pose bien le problème des violences sexistes et sexuelles au travail, puisqu'il s'agit dans la plupart des cas de situations de subordination/domination, et insiste sur l'importance de l'existence de clauses de revoyure pour parfaire cet accord qui, même s'il nécessite des améliorations, est très important car c'est le premier en cinéma.

La section CGT du Carlton, largement majoritaire dans l'hôtel, avait ensuite organisé une visite de l'établissement, avec rencontre des travailleur-ses à différents postes, et enfin de la direction, pour une petite délé-

gation, avec Sophie Binet et Céline Petit, secrétaire générale de l'UD 06.

Un buffet de bienvenue a été l'occasion de poursuivre agréablement les échanges entre camarades du Carlton, de l'UD 06, de l'UL de Cannes, de la Fédération du spectacle et du festival « Visions sociales ».

Sophie Binet accompagnait en début d'après-midi les représentant-es de la Fédération du spectacle et du SPIAC, l'un de ses syndicats, pour une rencontre sur la « plage de la Quinzaine », avec le collectif « Sous les écrans la dèche ». Ces salarié-es des festivals de cinéma, très inquiet-es du décret durcissant les règles de l'assurance chômage annoncé pour le 1^{er} juillet, ont appelé à la grève avant le lancement du festival.

Des temps forts durant le festival

Plusieurs actions ont ponctué le festival, et les salarié-es ont montré leur détermination à intégrer une convention collective adaptée et un régime d'assurance chômage qui leur permette de vivre entre deux contrats, nécessairement à durée déterminée vu le caractère discontinu des festivals de cinéma. Beaucoup craignent de ne plus pouvoir continuer à exercer un métier dans lequel elles et ils ont développé une expertise au fil des ans. Un rendez-vous est prévu quelques jours plus tard avec le CNC, le ministère du Travail, de la Culture, les dirigeant-es des quatre sections de Cannes : Officielle, Quinzaine des cinéastes, Semaine de la critique, Acid ainsi que Carrefour des festivals et la CGT Spectacle.

Sophie Binet a souligné que ce rendez-vous est une chance car la concertation autour de l'assurance chômage est de plus en plus difficile à obtenir avec un gouvernement qui veut tout décider sans nous et a rappelé que cette nouvelle réforme à venir est catastrophique, surtout pour les précaires. Les saisonnier-es, telle la bergère que Sophie Binet a rencontrée dans l'après-midi lors de sa visite à l'UL de Cannes, ont des



problématiques similaires et sont en grave danger alors qu'elles et ils ne sont plus protégés par l'annexe IV de l'assurance chômage, supprimée en 2017, et que les conditions d'accès à des indemnités sont de plus en plus inatteignables. Des travailleuses des métiers du soin et du commerce assistaient également à cette rencontre.

Et entre toutes ces rencontres avec les travailleur-ses, des rendez-vous avec le maire de Cannes et la présidente du festival.

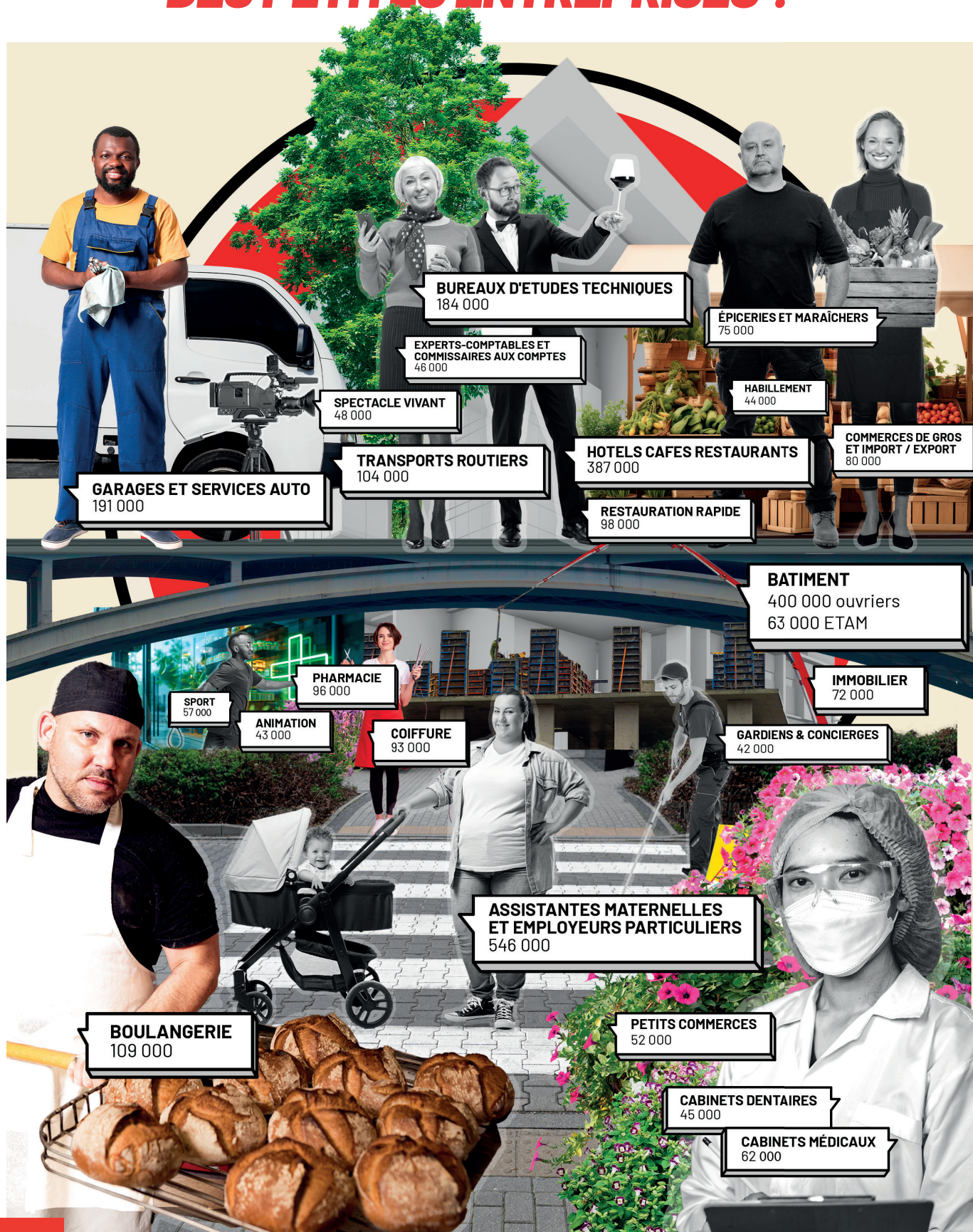
Le programme de la deuxième journée était tout aussi chargé et riche en rencontres cinématographiques.

Après une rencontre avec Delphine Ernotte, présidente de France télévisions, les militant-es étaient nombreux-ses dans l'un des salons du Palais des festivals pour une conférence de presse consacrée à la sortie du livre de Tanguy Perron, *Tapis rouge et Lutte des classes*. L'auteur y décrit les débuts du festival et le rôle primordial qu'y a joué la CGT. Une signature avait lieu ensuite sur le stand de la CGT Spectacle.

Le Festival « Visions sociales », consacré cette année aux « Voix et voies de la paix », était inauguré le soir dans le décor incroyable du centre communal d'action sociale de l'énergie à la Napoule, avec présentation et signature de l'ouvrage *Les Jours heureux*, programme du Conseil national de la Résistance, précédé de *Il est minuit moins le quart* par Sophie Binet et de l'ouvrage de Tanguy Perron. Un dîner suivait pour un moment de détente entre camarades avant la projection du film « Bye-bye Tibériade » de Lina Soualem, fille de Hiam Abbass, magnifique film qui dépeint quatre générations de femmes palestiniennes.

« Et vive le cinéma ! »

QUI SONT LES 5 MILLIONS DE SALARIÉ·ÉS DES PETITES ENTREPRISES ? *



LA CGT AUX CÔTÉS DES SALARIÉ·ES DU SPECTACLE

Les dernières élections dans les très petites entreprises ont eu lieu en pleine période de crise sanitaire, alors que, professionnel·les du spectacle, rejoint·es par de nombreuses autres professions qui s'exercent par intermittence, nous occupons les théâtres et autres lieux culturels dans toute la France. Nous exprimions alors nos inquiétudes face aux fermetures de lieux de spectacles qui se poursuivaient et face au projet de réforme de l'assurance chômage qui s'annonçait dramatique pour beaucoup, notamment pour les plus précaires, employé·es sous contrats courts. Depuis l'activité a bien heureusement repris, mais de nombreuses structures ont été fragilisées, notamment dans le spectacle vivant.

La fréquentation des cinémas n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie, une habitude aux plateformes de diffusion semble s'être installée plus fortement encore avec le confinement et les fermetures de salles.

Avec les fortes attaques du gouvernement durant ces dernières années, il a été particulièrement nécessaire d'unir nos forces pour lutter.

Communiquer sur nos luttes

Nos professions de foi, l'un des outils dont nous disposons pour communiquer nos actions et revendications auprès des électeur·ices, ont été l'occasion de rappeler ces luttes que nous avons menées et qui, pour certaines, sont encore en cours. La CGT a obtenu auprès de la Direction générale du travail (DGT) le découpage en de plus nombreux lots regroupant les différents secteurs professionnels, afin que les professions de foi puissent s'adresser plus pertinemment aux travailleur·ses de secteurs assez proches.

La Fédération du spectacle, avec de nombreuses professions représentées, est concernée par 4 lots, dont 2 en commun avec d'autres fédérations.

Même si le ciblage de la profession de foi qui sera disponible sur le site de la DGT est rendu plus précis par la multiplication



des lots, nous entamons désormais une communication encore plus finement dirigée vers des groupes de professionnel·les qui travaillent sur des mêmes types de projets et sont confronté·es aux mêmes problématiques.

Ainsi nous développons des courtes vidéos, des audios, des tracts, pour détailler plus spécifiquement nos actions et luttes concernant la protection des travailleur·ses lors des négociations des conventions collectives et pour l'évolution des minima de branches, les champs qui manquent encore de couverture conventionnelle, l'assurance chômage, les salaires qui stagnent en pleine période d'inflation, la lutte pour l'égalité professionnelle, profondément liée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les réflexions quant aux conséquences du réchauffement climatique sur nos métiers et les solutions que nous proposons, la réaction nécessaire face au développement de l'intelligence artificielle, la préservation de l'audiovisuel public et plus largement d'un service public de la culture garantissant la diversité culturelle et

l'émancipation par la création et les arts, d'autant plus nécessaires face à la montée de l'extrême droite et de ses idées. L'une des difficultés dans notre campagne réside dans le fait que de nombreux·ses salarié·es sont embauché·es par intermittence, parfois uniquement pour la journée, et qu'il est donc compliqué de savoir où les rencontrer.

Nous avons profité des salons et des festivals, dont le nombre va être en augmentation durant l'été, pour aller à leur rencontre et commencer à leur parler des élections de fin d'année.

Nos stands proposaient du matériel spécifique TPE à Bourges ou Cannes où nous sommes également joint·es à l'initiative TPE en direction des CFA, devant l'école hôtelière de la Bocca, à laquelle participait Sophie Binet.

Les élections ayant lieu du 25 novembre au 9 décembre, le matériel sur lequel nous travaillons actuellement nous servira surtout à partir de la rentrée pour le « sprint commun » proposé par la Confédération afin qu'ensemble nous nous construisions plus fort·es en votant CGT !

LES VISAGES DE LA CAMPAGNE

« Porter nos intérêts dépend du résultat des élections TPE »

M., HABILLEUSE

Je suis habilleuse en spectacle vivant, plutôt en théâtre mais je travaille parfois sur des opéras. Je suis souvent embauchée par les deux ou trois mêmes théâtres mais je suis aussi régulièrement en déplacements. Les spectacles sont parfois longs, avec peu de jours de relâche et des journées à rallonge avec des moments où il faut travailler très vite pour passer les nouveaux costumes entre deux changements de décors, tout en ne transmettant pas de stress aux comédiennes, aux danseur-ses ou aux chanteur-ses et en faisant au mieux pour qu'ils et elles se sentent bien en retournant sur scène.

S'ensuivent parfois de longues périodes d'inactivité, et comme mon salaire n'est pas très élevé, je ne peux pas vivre sur des économies que je n'arrive jamais à faire et je ne peux vivre entre deux contrats que grâce aux indemnités de l'assurance-chômage.

Je profite souvent de ces périodes pour me former à de nouvelles techniques de teinture et de travail sur les vêtements et textiles afin de compléter mes compétences. Je suis syndiquée au Syntac-CGT depuis de nombreuses années et même si je ne m'implique pas beaucoup dans les instances, je suis très active durant les mobilisations et j'ai souvent l'occasion d'échanger avec d'autres adhérent-es de syndicats de la Fédération CGT Spectacle.

J'ai souvent l'occasion d'entendre les conversations lors des manifs ou des assemblées

générales et elles portent parfois sur la formation et sur le rôle que la CGT Spectacle tient dans les organismes en charge de son organisation et de sa gestion.

Je sais que cette place nécessaire pour porter nos intérêts est obtenue grâce à notre représentativité et que cette représentativité dépend en grande partie du résultat des élections dans les très petites entreprises, qui sont nombreuses dans le secteur dans lequel je travaille.

L'année dernière j'ai beaucoup participé aux manifestations lors des renégociations de l'assurance chômage et des annexes 8 et 10 qui concernent les intermittent-es du spectacle. La mobilisation a été très suivie et grâce à ça nous avons réussi à conserver le nombre d'heures que nous devons effectuer pour pouvoir bénéficier de l'assurance chômage. La CGT Spectacle a participé aux négociations et un accord bien plus à l'avantage des intermittent-es a été signé par les syndicats de salarié-es et également patronales mais malheureusement il n'a pas été pris en compte ensuite.

Nous continuons à réclamer sa prise en compte à chaque mobilisation et elles sont nombreuses !

Cette place à la table des négociations, les syndicats de la Fédération du Spectacle peuvent l'avoir encore une fois grâce à leur représentativité.

C'est pour ça qu'il est important de voter pour la CGT lors des élections TPE du 25 novembre au 9 décembre !

Voilà presque un an que j'ai adhéré au Spiac-CGT (Syndicat des professionnel-les de l'industrie de l'audiovisuel et du cinéma).

C'est le passage en force de la réforme de la retraite qui m'a fait passer le pas.

En tant que chef machiniste de cinéma, je rencontrais à chaque tournage des raisons de m'investir. Sur les plateaux, il faut constamment être attentif-ve au respect des conditions de travail, aux salaires de son équipe, aux temps de repos. Tout en effectuant notre travail le mieux possible et avec passion. J'avais besoin d'un soutien et de trouver des réponses à mes nombreuses questions. Dès mon arrivée, le syndicat s'est investi dans la revalorisation des salaires de la convention audiovisuelle. J'imaginais une grande victoire mais j'ai vite compris que cela ne serait pas si simple. J'ai découvert qu'un syndicat, c'est finalement un petit groupe de personnes qui se démènent pour un grand nombre d'adhérent-es et que la tâche est ardue. Il faut qu'on leur apporte notre soutien du mieux qu'on le peut. Puis j'ai vu les gens se mobiliser pour la revalorisation des salaires dans l'audiovisuel et j'ai compris qu'on était nombreux-ses à vouloir que ça change. On est beaucoup à souffrir des conditions de travail sur les séries. La convention Uspa (Union syndicale de la production audiovisuelle) n'est plus à la hauteur du travail demandé et laisse pour compte un grand nombre d'autres professionnel-les d'autres secteurs (doc, flux, etc). Depuis le Covid, la cadence des tournages s'est emballée sur les projets pour la télévision. On s'épuise jusqu'à en être dégouté-e de travailler. On s'investit autant que sur des longs métrages de cinéma. La qualité visuelle demandée est la même pour un temps de tournage de plus en plus compressé. Mais on ne gagne pas le même salaire. Personnellement, j'y réfléchis à deux fois avant d'accepter une série ou un téléfilm.

Puis il y a eu cet accord signé pas certains syndicats mais pas le Spiac-CGT, dont les adhérent-es avaient très majoritairement voté contre, avec les syndicats des producteur-ices au bout de plusieurs mois de mobilisation. Je ne comprenais pas pourquoi. On est nombreux à avoir adhéré au Spiac et nos revendications n'ont pas été entendues ou du moins prises en compte. J'ai découvert que nous n'étions pas assez représentatif-ves pour mettre notre veto à cet accord. Pourtant nous avons été nombreux-ses à nous exprimer ! On m'a donc expliqué l'importance des élections dans les très petites entreprises. Que ces élections étaient déterminantes pour être entendu-es. Si le syndicat n'est pas représentatif, il ne peut pas nous aider. Notre voix est importante ! Votons CGT du 25 novembre au 9 décembre 2024 !

« Les élections TPE sont déterminantes pour être entendu »

R., MACHINISTE POUR LE CINÉMA

À LA RENCONTRE DES TRAVAILLEUR·SES SAISONNIER·ES

Elles et ils sont environ deux millions de salarié·es à travailler en contrat à durée déterminée « saisonnier » en France. Environ, parce qu'au vu de la diversité des types de contrats et des secteurs d'activité, il reste très difficile de mesurer exactement leur nombre.

Des difficultés spécifiques

Mais quel que soit le secteur, le métier ou le type de contrat, les travailleur·ses saisonnier·es sont confrontés aux mêmes difficultés :

- les changements climatiques influent sur la durée des contrats saisonniers qui est par nature prévisionnelle. Cet hiver, la neige a fait défaut dans plusieurs stations de ski, décalant ainsi la date de début et avançant la date de fin de contrat des travailleur·ses concerné·es ;
- la réduction de la durée des contrats a comme conséquence directe la diminution de la durée d'indemnisation chômage, pouvant aller jusqu'à l'impossibilité de bénéficier des allocations chômage. Certain·es salarié·es, même en cumulant les saisons hiver et été, ne peuvent plus y prétendre et basculent alors au RSA ; elles et ils sont alors contraint·es de travailler bénévolement quinze heures par semaine dans 47 départements (le dispositif sera généralisé à tous les départements à compter de 2025) ;
- le problème du logement est de plus en plus crucial. Les propriétaires pri-

vilégiant les locations aux touristes, les conditions d'hébergement pour les travailleur·ses peuvent confiner au sordide : une camionnette aménagée sur un parking, dans le froid, avec des points d'eau collectifs, un dortoir, un sous-sol... ;

- enfin, nombre de travailleur·ses saisonnier·es, souvent immigré·es, sont terriblement mal traité·es : mal logé·es, mal nourri·es, peu payé·es. Le droit du travail est bafoué, voire ignoré. « Dans le Champenois, la CGT a accompagné certain·es d'entre elles et eux porter plainte. On était devant ce qui s'apparentait à de la traite d'êtres humains » s'indigne Nawel Benchilkha, membre de la CEC pilote de la commission jeunes et en charge de la campagne saisonnier·es.

Le droit du travail bafoué

Sans contrat stable, isolé·es, la plupart des saisonnier·es ignorent leurs droits et les élections TPE n'évoquent rien pour elles et eux. « À nous d'aller à leur rencontre, comme l'hiver dernier dans les stations de ski. Nous avons relancé une vraie campagne saisonnière, avec une volonté de réimpulser une véritable activité reven-

dicative, explique Nawel Benchilkha. Pour assurer une visibilité maximum, nous avons communiqué en amont sur notre venue.

Le jour dit, un barnum accueillait les travailleur·ses pendant que d'autres membres du syndicat se déployaient dans les commerces, hôtels, restaurants alentours. »

Des rencontres à multiplier, puisque cela permet de prendre contact avec des travailleur·ses qui n'ont pas l'habitude qu'on s'intéresse à elles et eux. « Elles et ils ont du mal à se sentir légitimes, poursuit-elle.

Dès qu'elles et ils se sentent écouté·es, elles et ils comprennent qu'on peut les aider, qu'elles et ils ne sont pas des salarié·es de seconde zone. Leur expliquer leurs droits, c'est important. Elles et ils prennent conscience de l'importance du vote ; et au moment des élections, elles et ils se rappelleront leur rencontre avec la CGT et iront voter. »

Prochaine étape ? Construire un socle de revendications autour de la question du logement, de la rémunération et des contrats de travail et notamment du respect du droit du travail souvent bafoué. Il faudra également interpellier les élu·es politiques pour travailler à une loi qui permette d'améliorer les conditions d'emploi et de travail des saisonnier·es. Et, pour quoi pas, organiser des conférences à l'attention des saisonnier·es.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

LA NEWSLETTER DE CAMPAGNE



LE CANAL TELEGRAM



LES MAILINGS CIBLÉS



LE BULLETIN DE CAMPAGNE

Il est envoyé par la Confédération via note aux orgas une fois par mois jusque fin 2024.

LES SITES DÉDIÉS

Site grand public : sur cgt-tpe.fr les professions de foi et communications à destination du grand public des entreprises de moins de 11 salarié·es.

Site militant : sur app.cgt.fr le site militant à destination des organisations et responsables. Ne pas communiquer le lien publiquement car il regroupe tous les outils de campagne.

AVEC LES ÉLECTIONS TPE 2024, RENFORCER LA CGT C'EST SIMPLE, RAPIDE ET CONCRET GRÂCE À LA PLATEFORME CONTACT.CGT.FR



Si chacune et chacun d'entre nous mobilise 5, 10, ou 15 salarié-es de petites entreprises de notre entourage quotidien, la CGT sortira renforcée de cette échéance.

Les salarié-es des TPE votent du 25 novembre au 9 décembre : nous avons moins de 6 mois pour les inscrire au maximum dans la dynamique CGT.

On y va ?

L'ÉQUATION

- 1 militant-e convaincu-e
- = combien de contacts ?
 - = combien de voix ?
 - = combien de syndiqué-es ?

COMMENT ?

Dans mon **entourage** (famille, voisins, amis...) // Dans mon **activité syndicale** (déploiement, conseiller du salarié-e, tractage...) // Dans mon **quartier** (boulangeries, commerces, pharmacies, clubs de sport, aides à domicile, assistantes maternelles, garagiste, cabinets médicaux...)



J'INSCRIS MES CONTACTS

directement sur **contact.cgt.fr**
Cela prend moins d'une minute.
Je peux aussi les interroger grâce à un questionnaire en ligne sur leur travail.



JE VAIS À LA RENCONTRE DE SALARIÉ-ES

pour leur proposer de s'inscrire eux-mêmes.
Sur **contact.cgt.fr**, je télécharge le **flyer métier** (à imprimer ou partager par SMS ou messagerie) en partant soit du métier, soit de la carte interactive.



POURQUOI ?

S'IMPLANTER

Avec des communications régulières et engageantes il est proposé aux salarié-es de :

- recevoir des fiches pratiques
- s'exprimer sur leur travail
- mobiliser à leur tour leur entourage
- recevoir les modalités pratiques de vote
- s'inscrire après avoir été accueilli dans une permanence juridique ou autre
- rencontrer la CGT de leur territoire et/ou profession, notamment pour se syndiquer



SE STRUCTURER

Des actions individuelles pour construire le travail collectif

- alimenter des listes de contacts (de futurs syndiqué-es)
- affiner les connaissances métiers, profils, catégories, des salarié-es
- mesurer l'efficacité de nos actions de déploiement et de communication
- faire participer les salarié-es
- des outils numériques au service d'une campagne de terrain



JE VOTE CGT

PLUS D'INFOS SUR CGT-TPE.FR

VENEZ RENCONTRER VOTRE SYNDICAT

Vous travaillez **ici pour la saison ?
Connaissez-vous vos droits ?
Sont-ils respectés ?**



LE SAVIEZ VOUS ? En 2024
les employé-es des entreprises de
moins de 11 salarié-es vont pouvoir
voter pour les organisations
syndicales qui les représentent.
Plus d'infos sur cgt-tpe.fr

**LA CGT VOUS INFORME
ET VOUS DÉFEND**



On s'organise avec la CGT